

## ■ marchés financiers

# « Organiser le divorce entre investisseurs et spéculateurs »

« Il existe un problème avec les marchés. Il y a un match entre les spéculateurs et les investisseurs. Les premiers se nourrissent des pertes des seconds. Il faut organiser le divorce entre les uns et les autres. Le seul habilité à jouer ce rôle, c'est l'Etat. »

Jean Lefevre est le secrétaire général de l'ADPFF (Association pour la défense du patrimoine financier français) qui vient de voir le jour. Ce conseiller en gestion de patrimoine est membre de l'entreprise parisienne Lefevre Associés créée par son père, Jean-Yves Lefevre. Il s'est installé à Carqueiranne pour se rapprocher des racines raphaëloises de sa famille.

L'association, qui ne compte encore que quelques dizaines de membres, vient d'écrire à Christine Lagarde, ministre de l'Economie. Elle lui a adressé cinq propositions pour réformer les marchés financiers, protéger les investisseurs et les entreprises cotées.

Elle souhaite la création d'un marché authentifié réservé aux investisseurs. « Nous défendons l'idée que les spéculateurs et les investisseurs sérieux ne peuvent plus vivre ensemble sur un seul et même marché. Ce nouveau marché serait réglementé pour protéger les investisseurs et les entreprises cotées. La valeur

des actions des entreprises serait authentifiée par un organisme indépendant mandaté par l'Etat. » Elle propose que cette évaluation soit « indépendante du marché et des règles purement comptables des normes IFRS actuelles ». Elle souhaite que « cette mise sous tutelle des marchés financiers » soit « momentanée, le temps d'accomplir des réformes de fonds et le temps que les marchés retrouvent leurs esprits ».

L'ADPFF propose par ailleurs « la création d'un serpent financier. L'idée est d'encadrer une valeur pour la protéger de la spéculation » comme cela se faisait pour le franc à l'époque du serpent monétaire.

L'association souhaite « le renforcement des pouvoirs et des missions de l'AMF ». Elle aurait notamment la charge d'agréeer les évaluateurs d'entreprises.

Elle suggère « la limitation des rémunérations des opérateurs » (brokers traders) dont les prises de risques sont d'autant plus inconsidérées qu'ils ne jouent pas leur propre argent. Enfin, dans son courrier à Bercy, l'ADPFF souhaite que ses propositions soient mises en oeuvre à bref délai.

PH. I.